

Macron et le gouvernement démissionnaire dérèglent toutes les horloges

écrit par Jeanne la pucelle | 5 septembre 2024





De toutes les situations dans lesquelles notre Président nous aura mis dans une position délicate, celle-ci figure parmi celles inédites. Face au tumulte provoqué par les élections législatives, la crise politique qui s'ensuit vient impacter le calendrier jusqu'alors établi. **Parmi les dates remises en cause, celle du 1er octobre, désignée pour la transmission finale du projet de loi de finances au Parlement.**

Le manque de respect de cette date serait une première. Toujours dans l'attente d'un Premier ministre, avec des rendez-vous qui n'ont de cesse de se cumuler avec le Président, le calendrier initialement fixé par les textes est mis en péril par l'attente inédite dans laquelle est plongé le pays. Le budget de l'État pour 2025 pourrait alors souffrir des quelques décalages réclamés par la prise de poste à Matignon. De quoi intensifier un peu plus encore l'instabilité politique, qui se veut pour le moment quelque peu camouflée par la rentrée et les Jeux paralympiques. Les informations du Monde laissent alors entendre qu'un décalage

de la transmission officielle du projet de loi de finances est à l'étude.

Tandis que le gouvernement devait présenter une première ébauche du budget « avant le 15 juillet », voilà que les délais sont largement outrepassés. Une situation qui provoque l'ire des parlementaires. Le président et le rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale ont imposé au ministre délégué aux comptes publics démissionnaire, Thomas Cazenave, dans une lettre diffusée le 30 août par l'AFP, de présenter au plus tard le lundi 2 septembre ces informations à Matignon.

Et un semblant de note vient de tomber, peu réjouissant. Le déficit des comptes publics menace de monter à 5,6% du PIB cette année, au-dessus des 5,1% prévus. Et pour 2025, cela pourrait être pire encore, atteignant les 6,2%. Pour rappel, l'Insee signalait déjà en avril l'écart déjouant les pronostics dans le déficit public en atteignant 5,5% du PIB, au-delà des prévisions gouvernementales qui envisageaient 4,9%. Les ministres pointent alors du doigt « **l'augmentation extrêmement rapide des dépenses des collectivités** », qui vient « **dégrader les comptes 2024 de 16 milliards d'euros** ». Une remise en cause qui agace les collectivités, dont l'Association des Maires de France (AMF) se fait la figure de proue, en venant dénoncer ces propos.

Alors, pour boucler le budget de l'année prochaine, tandis que la loi précise qu'il s'agit d'un document qui doit être édité « au plus tard le premier mardi d'octobre de l'année qui précède », les membres du gouvernement se mobilisent. Auprès du Monde, l'un d'eux confie : « **on a donc passé dix jours à s'interroger sur nos marges de manœuvre, et interrogé le secrétariat général du gouvernement** ». Les analyses faites pas Matignon tendent sur la possibilité pour un exécutif chargé des affaires courantes de déposer un projet de budget à l'Assemblée, ainsi que de décaler la date butoir du 1er octobre. Cette dernière ne pourra cependant

s'étendre que sur une semaine, quinze jours au maximum. Des exceptions qui permettraient ainsi d'éviter le blocage du pays.

Une situation unique qui mène à des exceptions, qui pourraient ne pas s'arrêter là. En effet, le média estime même que l'hypothèse de devoir procéder à un nouveau décalage « hors norme » devient de moins en moins « irréaliste » au vu de la situation.

<https://www.francesoir.fr/politique-france/macron-et-le-gouvernement-demissionnaire-dereglent-toutes-les-horloges>